

Bulletin de Santé du Végétal

Légumes frais

 $N^{\circ}9 - 19$ mai 2017, page 1



En Bref cette semaine

Climatologie: Rattrapage des précipitations dans l'est et le sud, insuffisant dans l'ouest.

Choux:

Mouche du chou : Fin du 1er vol

Altises: Présence ponctuelles

Pucerons: Présence peu préoccupante

Artichaut :

Pucerons : Quelques rares foyers de pucerons

noirs, pucerons verts en régression

Teigne: Présence fréquente mais faible abon-

dance.

Auxiliaires: Momies et mycoses essentiellement.

Oignon-échalote:

Mildiou: Contaminations en cours

Salades :

Pucerons : Vols abondants et développement de

colonies

Noctuelles gamma: 1eres pontes

Sclerotinia : Présence parfois forte sur les séries

proches de la récolte

Carotte et céleri:

Mouche de la carotte : Vol en cours

Mouche du céleri : début du suivi

Informations climatiques:

- Des précipitations abondantes pour ces deux premières décades de mai sur l'est et le sud de la région, une certaine sècheresse persiste sur l'ouest.
- Ploumoguer: 38.2mm, Saint Pol 53mm, Paimpol: 90.5mm, Saint Coulomb: 56.5mm, Vannes: 65mm.
- Les vents d'ouest vont dominer et apporter encore de l'humidité dans la semaine à venir.



Fraise bineuse sur artichauts (Photo CA BZH)









Bulletin de Santé du Végétal

Légumes frais

N°9 – 19 mai 2017, page 2



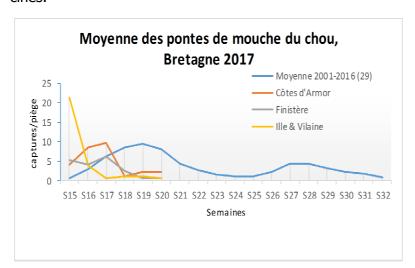
Choux

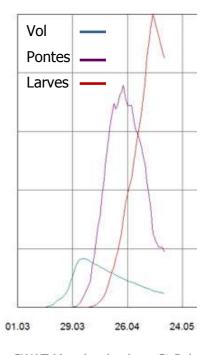
Mouche du chou (Delia radicum):

Prévision et évaluation du risque : Risque faible

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles	2.2 œufs/piège en moyenne. Aucune parcelle au dessus du seuil de 1 œuf/piège/jour. Des dégâts de pigeons importants. Début de présence de teigne.	
Finistère	10 parcelles	0.3 œuf/piège en moyenne. aucune parcelle au dessus du seuil. Quelques foyers de pucerons cendrés. Incidence des altises sur quelques parcelles	
Ille & Vilaine	5 parcelles	0.6 œuf/piège, aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque	N N

Le premier vol est terminé dans le nord Bretagne (Conforme au modèle SWAT). Le vol cette année a été plus précoce de 2 semaines, et d'une intensité moyenne. Quelques attaques racinaires sont signalées. Des risques sont malgré tout persistants sur crucifères racines.















Légumes frais



N°9 – 19 mai 2017, page 3

Artichauts de 2eme année ou +

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes	Présence de colonies de pucerons noirs sur têtes sur 2 parcelles sur 6. Pas ou peu de pu- cerons verts. Présence plus importante de syrphes et de punaises anthocorides.	
Finistère	18 parcelles fixes	Peu de pucerons noirs(1 foyer significatif dans 1 parcelle). Pucerons verts en fort déclin avec une action significative des micro hyménoptères et des punaises anthocorides. Quelques teignes dans 1 parcelle sur 4, sans conséquence notable.	$\qquad \qquad $

Pucerons noirs (Aphis fabae) : En régression. Quelques parcelles en montaison ou en récolte touchées dans les Côtes d'Armor et dans le Finistère.

Pucerons verts : Extinction progressive sous l'action des punaises anthocorides et des micro hyménoptères.

Mildiou : Quelques tâches. Le modèle MILART n'indique pas de risque dans le Finistère. Dans les côtes d'Armor une génération supplémentaire a pu se développer en raison de conditions plus humides. Le risque de maladie demeure faible.

Echalote et oignon:

Mildiou (Peronospora destructor): Risque fort

Le mildiou se présente sous forme d'un manchon gris brun sur le feuillage

Des sporulations et des contaminations sont en cours (Confirmé par le modèle MILONI qui comptabilise désormais 2 générations de la maladie).

Pour l'instant, on n'observe pas de mildiou en culture, mais les conditions climatiques vont rester durablement favorables à la maladie.

La protection des parcelles d'échalote et d'oignon est nécessaire.



Symptôme de mildiou sur échalotes (Photo CA BZH)



Bulletin de Santé du Végétal

Légumes frais

N°9 – 19 mai 2017, page 4 Breta



Salades:

Noctuelles gamma: 1 eres pontes observées en secteur côtier. Protection des parcelles non bâchées nécessaire si observation des œufs sur les séries plantées en semaine 18 ou 19. Le maintien des bâches non thermiques est un moyen de lutte efficace.

Pucerons: sur la plupart des séries débâchées ou non bâchées, fort vol et fondation active de colonies.

Sclerotinia (S. sclerotiorum et S. minor): Des dégâts pouvant atteindre 10% des plants sur les séries sous bâches. Surveiller l'état sanitaire et ne pas hésiter à débâcher si la situation sanitaire de la culture se dégrade.

3		send
Mildiou (Brensent actuelleme		
	1	*

Colonie de Nasonovia ribis nigri sur feuille de salade iceberg (Photo CA BZH)

Localisation	Cultigroupe	Stade	Pucerons	Limaces	noctuelle	Botrytis	Sclerotinia	Mildiou	Gros ravageurs
Ploujean (Ker)	Chioggia	4F	0	0	0	0	0	0	0
Cleder (G)	Laitue beurre	6F	2	0	0	0	0	0	0
Sibiril(QG)	Laitue beurre	8-10F	2	0	1	0	0	0	0
Sibiril (CS)	Iceberg	récolte	0	0	0	0	1	0	0
Plouenan (Ker)	Iceberg	4F	3	0	0	0	0	0	0
Plouenan(GR)	Multifeuille	récolte	0	0	0	1	1	0	0
Plounevez (Ker)	Iceberg	4F	3	0	0	0	0	0	0

Suivi salades Semaine 19. Notation-0 : absence, 1 : présence légère, 2 : présence , 3 : perte économique >10%, 4 pertes >25%, 5 non commercialisable.



Ponte de noctuelles gamma, (photo CA BZH)



Légumes frais

 $N^{\circ}9 - 19$ mai 2017, page 5

Carotte et Céleri:

Adventices: Fort développement actuellement en lien avec la pluviométrie

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : Vol en cours.

(Seuil de risque: 1 mouche/plaque/semaine)

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolu- tion (7 jours)
Morbihan	3 parcelles	Carnac 0.25 mouche/piège, Sulniac : 3 , Kervignac : 1	\Rightarrow
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema: 5.8 , Carantec 0.2 , Santec bois: 0.	
Ille & Vilaine	2 parcelles fixes	St Suliac (bio): 1.75, St Méloir: 2	

VbI **Pontes** Larves 01.03 29.03

Mouche de la carotte St Pol, simulation SWAT

Maintien des bâches nécessaire sur les cultures.

Mouche du céleri (Euleia heraclei) : Vol en cours

Niveau de vol faible dans le Finistère, plus élevé en Ille & Vilaine. La mouche pond des larves mineuses qui provoquent le dessèchement du feuillage.

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolu- tion (7 jours)	
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema: 0.8 , Carantec 0 , Santec bois: 0,4 .		
Ille & Vilaine	2 parcelles fixes	St Suliac : 8.25 , St Méloir (bio) : 7.5		



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,

Tel: 02 98 88 97 71

Chambres d'agriculture de Bretagne Antenne de St Pol, Kergompez, 29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél: 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, CATE





